



UN PAS AVEC VOUS

Bulletin d'informations générales de la Municipalité de Mauborget

N°1/2011 / mars /ag

Recensement des chiens

En application du règlement du 20 décembre 1978 et de l'arrêté du Conseil d'Etat du 2 septembre 1987 concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens, la Municipalité informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer à l'administration communale :

- **les chiens acquis ou reçus en 2010**
- **les chiens nés en 2010 et restés en leur possession**
- **les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2010 pour radiation**
- **les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.**

Les propriétaires déjà inscrits not reçu un formulaire d'enregistrement officiel. Ainsi non seulement commune et canton disposeront de toutes les informations utiles concernant le chien et son propriétaire, mais encore l'enregistrement des chiens sera uniforme sur tout le territoire vaudois. Vous pouvez trouver ce formulaire sur le site www.vd.ch/scav.

Nous vous informons que ce formulaire est à disposition des communes comme des propriétaires de chien, lesquels peuvent le remplir annuellement à l'attention de leur commune de domicile, par exemple lors de l'acquittement de l'impôt sur les chiens, ou lors de l'annonce du chien, ou encore lors de toute mutation concernant le chien.

L'identification des chiens par puce électronique est obligatoire pour tous les chiens acquis ainsi que les chiens nouveau-nés.

Réception pour les nouveaux habitants

La Municipalité a décidé d'offrir à toute la population de Mauborget un apéritif dinatoire afin que les nouveaux habitants puissent faire connaissance avec les membres de la Municipalité et les citoyens du village.

Dès lors, vous êtes attendus nombreux le

**samedi 7 mai 2011
dès 10h30**

à la colonie Bellevue à Mauborget.

Coup de balai

La Municipalité a décidé de mettre à nouveau sur pied une opération coup de balai dans le village. Elle aura lieu le

Samedi 14 mai 2011

Les personnes volontaires sont attendues à **9h** sur la place communale.

Nous vous remercions déjà pour votre engagement au nettoyage de printemps de notre joli village.

Dates des séances du Conseil général pour 2011

D'entente avec le président du Conseil, les dates suivantes ont été retenues pour les séances du conseil général 2011 :

- Vendredi 17 juin
- Vendredi 23 septembre
- Vendredi 09 décembre

Toutefois, il est possible que ces dates soient modifiées en cas de nécessité.

ASSEMBLEE DU CORPS ELECTORAL ASSERMENTATION ET INSTALLATION DES AUTORITES COMMUNALES

(Entrée en fonction au 1^{er} juillet 2011)

Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Messieurs les membres de la Municipalité,
Mesdames et Messieurs les membres du Corps électoral,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'assemblée d'assermentation et d'installation des autorités communales pour la législature 2011 - 2016 avec entrée en fonction au 1^{er} juillet 2011.

Celle-ci aura lieu le :

**MERCREDI 06 AVRIL 2011
A 20 H 00
EN LA CHAPELLE DE MAUBORGET**

LA MUNICIPALITE